

N° 2026-13

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical
Séance du 21 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 19
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMÉS : 19

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril, sur convocation faite le 14 avril, le Comité Syndical s'est rassemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Claude Flandin, doyen d'âge, à la maison des associations à Soubise.

Présents titulaires (19) :

BOINOT Emilie, BRIOT Nicolas, CHAUMONNOT Céline, CLOCHARD Roland, DBJAY Jean-Pierre, FLANDIN Claude, GIRAUD Bernard, GONZALEZ Alberto, GRIMAULT Wilfried, KRAWCZYK Marie, MOSTAFA Samy, PACAUD Lionel, PERRAULT BACH Marine, PORTRON Didier, THEBAUD Muriel, TORCHUT Carole, TREVIEN Sonia, VASNIER Ghislaine, VILLARD Simon

Secrétaire de séance : VILLARD Simon

Elu rapporteur : Jean-Pierre DBJAY

Objet : Tarifs séjours été 2026

Le Président expose

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 5211-10, par lequel l'assemblée délibérante est seule compétente pour fixer les tarifs,

Considérant le projet pédagogique de quatre séjours à destination des enfants et des jeunes pour l'été 2026,

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide de

- **FIXER les tarifs pour les séjours à destination des enfants pour l'été 2026 de la manière suivante :**
 - Séjour pour les CE1 et CE2 du dimanche 05 au vendredi 10 juillet : 6J/5N à Oléron
 - Séjour pour les CM1, CM2 et collégiens du dimanche 19 au vendredi 24 juillet : 6J/5N à Oléron
 - CAF QF 0 - 760 : 160 €
 - CAF QF > à 760 : 220 €
 - Autres régimes et hors territoire : 300 €
 - Séjour pour les PS et MS du dimanche 12 au lundi 13 Juillet : 2J/1N à Oléron
 - CAF QF 0 - 760 : 50 €
 - CAF QF > à 760 : 80 €

AR Prefecture

017-200049625-20260421-2026_13-DE
Reçu le 27/04/2026

- Séjour pour les PS et MS du dimanche 12 au lundi 13 Juillet : 2J/1N à Oléron
 - CAF QF 0 - 760 : 50 €
 - CAF QF > à 760 : 80 €
 - Autres régimes et hors territoire : 110 €
 - Séjour pour les GS et CP du mercredi 15 au vendredi 17 Juillet : 3J/2N à Oléron
 - CAF QF 0 - 760 : 80 €
 - CAF QF > à 760 : 110 €
 - Autres régimes et hors territoire : 150 €
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'organisation de ces séjours.

Approuvé à l'unanimité

Le secrétaire de séance
Simon VILLARD



Le Président
Jean-Pierre DBJAY



Enregistré en Sous-Préfecture le :
Sous le n°017-200049625-20260421-2026_13DE
Affiché le : **28 AVR. 2026**
Certifié exécutoire le : **28 AVR. 2026**

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, situé 15 rue de Blossac 86000 POITIERS dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet <http://telerecours.fr>.